

**RAPPORT D'ÉVALUATION  
FINAL  
Département de biologie,  
Faculté des sciences  
Cycle d'évaluation : 2017-2018  
Date : 26 octobre 2022**

**I. Programmes évalués**

- Maîtrise ès sciences, biologie
- Doctorat en philosophie, biologie

**II. Processus d'évaluation (description de la visite)**

Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été préparé à partir des documents suivants : 1) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire; 2) le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite virtuelle; ainsi que 3) les réponses du directeur de programme, Vance Trudeau, et du doyen de la Faculté des sciences, Louis Barriault.

L'évaluatrice 1) Nusha Keyghobadi, de l'Université Western, et l'évaluateur 2) Marc Amyot, de l'Université de Montréal, ont effectué une visite virtuelle le 9 décembre 2021.

L'équipe d'évaluation externe a alors pu rencontrer : 1) le corps enseignant à temps plein; 2) Jeremy Kerr, directeur des études de premier cycle et du programme de biologie; 3) Vance Trudeau, directeur du programme d'études supérieures en biologie; 4) Tuan Bui, directeur du programme de biologie; 5) Odette Laneuville, directrice du programme de sciences biomédicales;

6) huit étudiantes et étudiants de l'Association des étudiantes et étudiants de cycle supérieur en biologie, dont deux étudiantes ou étudiants internationaux; 7) des membres du personnel administratif et de soutien; 8) Louis Barriault, doyen de la Faculté des sciences; 9) André Beauchemin, vice-doyen aux études supérieures et à l'entrepreneuriat; 10) des administratrices et administrateurs et membres du personnel des infrastructures technologiques et instituts;

11) Sylvie Lamoureux, vice-provost associée aux études supérieures et postdoctorales.

La visite s'est déroulée en mode virtuel en raison de la pandémie de SARS-CoV-2. L'équipe d'évaluation a reçu un rapport d'autoévaluation complet qui avait d'abord été présenté et fait l'objet d'une discussion à l'Assemblée du Département avant la révision. Ont été visitées virtuellement : 1) le Laboratoire pour l'analyse de toxines environnementales naturelles et synthétiques; 2) les installations de biologie moléculaire et de génomique; 3) les installations d'imagerie cellulaire et de cytométrie; 4) les installations de physiologie et génétique des organismes aquatiques; 5) les serres et chambres de culture et de biologie des plantes.

### III. **Sommaire des rapports sur la qualité des programmes<sup>1</sup>**

#### **1. MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES DÉFIS**

- Environnement de recherche de haut calibre rivalisant avec les autres programmes d'études supérieures en biologie axés sur la recherche dans les grandes universités canadiennes.
- Mentorat de grande qualité chez les membres du corps professoral et engagement actif des comités consultatifs de thèse.
- Emplacement dans la capitale nationale favorisant la participation de chercheuses et de chercheurs gouvernementaux aux comités consultatifs de thèse, à la co-supervision des étudiantes et étudiants, à des travaux de recherche collaboratifs et à des demandes de subvention.
- Présence de l'Institut de biologie Ottawa-Carleton favorisant une étroite collaboration interuniversitaire au sein des comités consultatifs de thèse et un partage des cours d'études supérieures, ce qu'apprécie tout particulièrement le personnel enseignant et l'effectif étudiant.
- Fort sentiment d'engagement chez les étudiantes et étudiants.
- Installations à la fine pointe de la technologie portées par un personnel technique hautement qualifié.
- Quasi-parité au doctorat.

#### **DÉFIS**

- Le nombre et l'éventail de cours d'études supérieures offerts chaque année sont limités. La structure et les méthodes d'évaluation du séminaire sont critiquées par le corps professoral et les étudiantes et étudiants. Son contenu est également insatisfaisant. On demande une expérience pratique dans le cadre de cours de laboratoire. Toutes ces lacunes sont à l'étude par le Département.
- Les étudiantes et étudiants ont réclamé une communication plus transparente et plus efficace au sujet des exigences scolaires et administratives, et une révision du financement offert.
- L'espace physique semble être un facteur limitatif à l'éventuel élargissement des programmes d'études supérieures.
- Le lien avec la communauté franco-ontarienne pourrait être renforcé.

#### **2. OBJECTIFS DU PROGRAMME**

- Les objectifs et les résultats d'apprentissage du programme sont clairement définis.
- Les programmes de maîtrise et de doctorat en biologie participent aux axes stratégiques de développement durable et de santé. L'équipe d'évaluation externe constate qu'une « part significative des travaux de recherche réalisés par des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs fait intervenir plusieurs disciplines, et

---

<sup>1</sup> D'après des extraits (souvent textuels) de l'autoévaluation, du rapport d'évaluation externe, et des réponses des programmes et du décanat.

s'accompagne de collaborations nationales et internationales. Certains projets font appel au savoir autochtone afin d'optimiser les apprentissages et les résultats de recherche. »

- Le lien avec la communauté franco-ontarienne semble sous-développé.
- Il est attendu qu'en raffinant le programme, notamment en revoyant le séminaire, on améliorera la formation en communication orale et écrite et en éthique.

### **3. CURSUS ET STRUCTURE**

- « Les conditions d'admission du programme concordent avec les autres programmes d'études supérieures en biologie du Canada. » Le corps enseignant est très satisfait de la qualité de l'effectif étudiant, et les délais d'achèvement ressemblent à ceux des autres programmes de biologie avec projet de thèse.
- Les résultats d'apprentissage et la structure du programme se comparent également aux autres programmes d'études supérieures en biologie du Canada. Les résultats d'apprentissage sont souvent atteints dans le cadre d'activités hors cours.
- Le programme propose une longue liste de cours, mais seulement une fraction de ceux-ci sont donnés chaque année. Pour que les étudiantes et étudiants ne soient pas induits en erreur, il est important que l'unité supprime les cours qu'elle ne pense pas pouvoir continuer d'offrir, et qu'elle procède à une mise à jour pour inclure les éventuels ajouts pertinents.
- L'Institut de biologie Ottawa-Carleton élargit l'étendue des cours et bonifie le mentorat offert aux étudiantes et étudiants.
- Les délais d'achèvement semblent supérieurs à la moyenne, et commandent un examen des tâches d'assistantat à l'enseignement.

### **4. ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION**

- « Les modes de prestation employés correspondent à la majorité des programmes d'études supérieures dans le même domaine [...]. Ces modes semblent adéquats et efficaces. »
- Puisque les programmes évalués font beaucoup appel à la recherche, des aspects importants de l'évaluation incombent à la directrice ou au directeur de recherche et au comité consultatif de thèse : des éléments phares des programmes.
- « Vu la présence d'organismes gouvernementaux dans la région, on pourrait mettre plus d'énergie à développer des compétences transférables spécialisées. »

### **5. EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE**

- La satisfaction étudiante est très élevée à l'égard de la recherche, des comités consultatifs de thèse, des infrastructures technologiques et de la qualité des cours. Il y aurait toutefois matière à amélioration concernant le nombre de cours et leur diversité ainsi que l'accompagnement administratif pour les programmes. Les étudiantes et étudiants ont également réclamé une communication plus transparente et plus efficace au sujet des exigences de programme. Le guide des études supérieures ne devrait pas être sous la seule responsabilité des étudiantes et étudiants. Il a aussi été mentionné qu'il est difficile de naviguer sur les sites Web.

- Le séminaire est une source d'insatisfaction étudiante bien connue. La direction de programme est d'ailleurs en train de réviser ce cours.
- Différents problèmes ont été soulevés par les étudiantes et étudiants pendant les entretiens. Le montant des allocations et le détail du financement offert ne sont pas bien communiqués. « Dans l'ensemble, on sent chez les étudiantes et étudiants que malgré leur participation au programme de bourses, le financement n'est pas adéquat », ce qui restreint la diversité socio-économique de l'effectif étudiant. Le financement semble plus compliqué chez les étudiantes et étudiants internationaux que l'on tente d'attirer à la maîtrise. Le programme et la Faculté sont conscients du problème et s'y attaqueront au prochain cycle d'évaluation.
- L'équipe d'évaluation externe « a été très impressionnée par le fort sentiment d'engagement étudiant à l'égard du Département et de la communauté d'études supérieures. »

## 6. ESPACES ET RESSOURCES

- Les étudiantes et étudiants ont accès à des installations à la fine pointe de la technologie entretenues par un personnel technique hautement qualifié.
- « Le programme est porté par un corps professoral de très grande qualité, qui a clairement l'expertise et la motivation nécessaires pour offrir un programme d'études supérieures très solide, promouvoir l'innovation et favoriser un climat intellectuel positif. »
- On craint que l'espace dont dispose le programme limite la qualité et le nombre de professeurs et professeuses pouvant être recrutés, restreignant ainsi le développement du programme. Il pourrait être nécessaire d'embaucher des professeurs et des professeuses, par exemple pour ajouter des cours aux cycles supérieurs ou créer une maîtrise professionnelle.
- Selon l'équipe d'évaluation externe, le Bureau des études supérieures est possiblement en sous-effectif, ce qui pourrait expliquer les difficultés de communication avec les étudiantes et étudiants.

## IV. Amélioration des programmes<sup>2</sup>

Les programmes ici évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer la qualité déjà avérée des programmes.

- **Recommandation 1** : Améliorer l'offre de cours
- **Recommandation 2** : Améliorer le soutien administratif et les moyens de communication du Bureau des études supérieures à l'égard de l'effectif étudiant de cycle supérieur et du personnel et du corps enseignant du Département
- **Recommandation 3** : Maintenir la qualité des services des infrastructures technologiques

<sup>2</sup> D'après le rapport d'évaluation externe.

- **Recommandation 4** : Favoriser l'entretien de liens avec les ressources gouvernementales locales
- **Recommandation 5** : Veiller à ce que les étudiantes et étudiants reçoivent un soutien financier adéquat
- **Recommandation 6** : Améliorer la communication à tous les égards
- **Recommandation 7** : Réfléchir à la possibilité d'instaurer une maîtrise professionnelle

## V. Plan d'action

Un plan d'action a été conçu par la direction des programmes de maîtrise et de doctorat au Département de biologie ainsi que le décanat. La direction des programmes accepte sans condition les recommandations 1, 2, 5 et 6. Vu les ressources supplémentaires qu'exigent les recommandations 3, 4 et 7 (notamment en matière de personnel enseignant), l'unité scolaire et la Faculté acceptent celles-ci en principe.

## VI. Conclusion

Dans son rapport, l'équipe d'évaluation externe conclut que « le programme d'études supérieures laisse une impression générale de dynamisme et d'excellent soutien à la rédaction de thèse et à l'achèvement grâce à un personnel enseignant fort qualifié et dévoué et à des infrastructures technologiques portées par un personnel très compétent ». Elle loue également le fort engagement étudiant. Au chapitre des points à améliorer, elle souligne le besoin d'élargir l'offre de cours d'études supérieures et d'améliorer les communications auprès de la communauté étudiante.

Au vu de cette évaluation positive, les membres du comité remercient l'ensemble des participantes et participants pour l'évaluation des programmes et félicitent l'unité pour la rigueur du travail accompli et la qualité du rapport d'autoévaluation, ainsi que celle du rapport produit par l'équipe d'évaluation externe.

### Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats subséquents sera soumis au comité d'évaluation d'ici le **15 décembre 2023**.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en **2024-2025**. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard le **15 juin 2024**.

## Réponse et plan d'action de l'unité

### Faculté :

- Faculté des sciences

### Programmes évalués :

- Maîtrise ès sciences, biologie
- Doctorat en philosophie, biologie

### Cycle d'évaluation :

- 2017-2018

### Date :

- Le 10 juin 2022

**Remarque : Le présent document est soumis au Sénat et au Conseil d'assurance de la qualité et sera publié sur le site Web de**

### **l'Université. Commentaires généraux :**

Le 12 février 2022, le programme de biologie a été informé du rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement heureux de l'évaluation positive reçue. Étant donné que le programme d'études supérieures en biologie s'est engagé à offrir une expérience de formation et de recherche incomparable, nous avons été enchantés d'apprendre que l'équipe d'évaluation externe a conclu que nos « programmes de maîtrise ès sciences et de doctorat sont d'excellente qualité », que « la satisfaction de la communauté étudiante est élevée », et qu'il n'existe « aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs d'apprentissage, les cours et la gestion des programmes ». Le rapport comporte sept grandes recommandations (certaines assorties de sous-recommandations), dont trois sont considérées comme très prioritaires. Nous prenons toutes les recommandations au sérieux et sommes convaincus qu'en donnant suite à la majorité de celles qui sont financièrement réalistes, nous renforcerons encore plus nos programmes d'études supérieures. Voici les recommandations et nos réponses produites conjointement par l'unité et la Faculté. La plupart des recommandations ont déjà été appliquées ou le seront dans les prochains mois.

**Recommandation 1 : Améliorer l'offre de cours**

**Réponse de l'unité : Acceptée sans condition.** Nous révisons continuellement notre offre de cours. Il arrive que des cours soient offerts une année sur deux, demeurant sur la liste sans être systématiquement offerts. Comme il y a une volonté d'élargir l'offre, différents cours s'ajouteront en 2022-2023, à commencer par un cours du tronc commun sur les communications. Nous nous attachons maintenant à effectuer la transition, une partie de notre effectif étudiant étant à mi-parcours. Le tout est en cours de discussion et de planification. Un nouveau comité de programme est en cours de création. Certains de nos cours sont coenseignés; nous continuerons d'explorer cette avenue en fonction de l'évolution de notre communauté étudiante.

**Réponse du décanat : Acceptée sans condition.** Des cours d'études supérieures ont été ajoutés aux charges de travail pendant le présent cycle, ce qui vient répondre à la cause profonde. La croissance observée tant au premier cycle qu'aux cycles supérieurs nous place devant un défi. L'unité devra faire preuve de leadership et d'innovation, et la Faculté et l'Université devront accorder leur soutien quand le Département demandera de nouveaux postes. La Faculté des sciences est prête à utiliser son enveloppe 2 pour créer et donner des cours en laboratoire aux études supérieures (action 3).

Niveau de priorité*	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
1	Beaucoup de nouveaux cours sont déjà proposés et ajoutés aux charges de travail professorales. Plusieurs anciens cours qui ne sont plus donnés ont été retirés.	Direction et codirection des études supérieures et direction du Département	Automne 2022	Oui
2	Favoriser le coenseignement et l'offre conjointe de cours de spécialisation au premier cycle; certains cours prennent déjà cette forme, mais la nouvelle direction des cycles supérieurs en fera la promotion. Un nouveau cours du tronc commun en écriture et en communication est en cours de création (C. Darveau et coll.).	Direction et codirection des études supérieures	Automne 2022	Oui
3	Créer et financer des cours en laboratoire aux études supérieures officiellement reconnus en lien avec les infrastructures technologiques, auxquels participera significativement le personnel technique, sans qu'il en coûte davantage aux étudiantes et aux étudiants. Nous pourrions le faire si des ressources supplémentaires le permettent : actuellement, nous n'avons pas les fonds nécessaires, ce qui repousse le projet.	Direction et codirection des études supérieures, vice-décanat à la recherche	Automne 2023	Possiblement

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU

**Recommandation 2 : Améliorer le soutien administratif et les moyens de communication du Bureau des études supérieures à l'égard de l'effectif étudiant de cycle supérieur et du personnel et du corps enseignant du Département**

**Réponse de l'unité : Acceptée sans condition.** Pendant la période visée par l'évaluation cyclique des programmes, d'importants changements ont été apportés au Bureau des études supérieures de la Faculté des sciences. Notamment, on a délaissé le modèle de centralisation (Faculté des études supérieures et postdoctorales) au profit d'une décentralisation qui a transformé la nature des activités du Bureau. En 2018, on a ajouté le poste de responsable des services scolaires, et en 2021, la Faculté des sciences a utilisé sa deuxième enveloppe pour ajouter un poste d'agente ou agent scolaire (les fonds ont ici servi à améliorer l'expérience étudiante). Malgré l'ajout de poste, le Bureau des études supérieures demeure l'un des plus petits et des plus efficaces du campus.

Le programme de biologie est l'un des plus vastes programmes d'études supérieures de la Faculté, ce qui rend très importantes les communications entre la direction des études supérieures et le Bureau, le personnel enseignant et les étudiantes et étudiants. Pendant l'évaluation du programme, le Département de biologie a aussi conclu que certains aspects du rôle de la direction de programme pourraient être partagés entre deux membres du corps professoral, ce qui faciliterait les communications universitaires. Dans le même ordre d'idées, il s'agit de mettre à jour le guide des études supérieures et de s'assurer que la communauté étudiante y recourt en en faisant la source d'information numéro un.

**Réponse du décanat : Acceptée sans condition.** La Faculté des sciences reconnaît qu'il y a un besoin, et différents changements ont été apportés en ce sens (voir ci-dessus). À l'automne 2022, la Faculté demandera que le nouveau poste au Bureau des études supérieures devienne permanent. Ce poste est la clé pour répondre au volume de demandes étudiantes (les inscriptions ont augmenté de plus de 25 % depuis 2015) et décentraliser les activités. La stabilité du Bureau des études supérieures peut représenter un défi en raison du manque de personnel, mais il ne fait aucun doute que la direction actuelle apporte une aide précieuse.

Niveau de priorité*	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
1	Améliorer les communications entre le Bureau des études supérieures, le corps enseignant et les étudiantes et étudiants. Ne nécessite pas de fonds supplémentaires.	Vice-décanat aux études supérieures, direction du programme d'études supérieures en biologie et direction de département	Été 2022	Non
1	Embaucher une personne et/ou voir à la stabilité de l'effectif actuel. Nécessite des fonds supplémentaires.	Vice-décanat aux études supérieures	Automne 2022	Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU



**Recommandation 3 : Maintenir la qualité des services des infrastructures technologiques**

**Réponse de l'unité : Acceptée en principe**, mais tombe en dehors des responsabilités de la direction des études supérieures et nécessite des fonds supplémentaires. Notre programme de biologie compte plusieurs infrastructures technologiques qui posent des défis constants. Si celles-ci sont essentielles à la recherche – et donc à notre programme d'études supérieures –, le financement représente un dossier distinct qui est du ressort du vice-rectorat à la recherche et à l'innovation et du vice-décanat à la recherche de la Faculté des sciences. Vu leur importance pour le programme d'études supérieures, nous allons lancer des discussions sur le maintien des services.

**Réponse du décanat : Acceptée en principe.** La Faculté des sciences est consciente que les infrastructures technologiques peuvent influencer sur les travaux de recherche des étudiantes et étudiants du programme de cycle supérieur. Des services de grande qualité profitent grandement à l'expérience étudiante. Les infrastructures technologiques sont du ressort du vice-rectorat à la recherche et à l'innovation. La Faculté des sciences et le vice-décanat à la recherche soutiennent ces infrastructures, par exemple en finançant le personnel permanent et, dans le cas du vice-décanat, en aidant à résoudre les éventuels problèmes (ex. : RH). Lorsque surviennent des problèmes particuliers, le Département est invité à faire des demandes particulières au décanat.

Niveau de priorité*	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Fournir un soutien financier bonifié et stable au personnel technique des infrastructures technologiques. Tombe en dehors des responsabilités de la direction des études supérieures et nécessite des fonds supplémentaires.	Vice-décanat à la recherche, Faculté des sciences	Automne 2022- Hiver 2023	Non

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU

**Recommandation 4 : Favoriser l'entretien de liens avec les ressources gouvernementales locales**

**Réponse de l'unité : Acceptée en principe**, mais ce travail est fait depuis de nombreuses années. Nous cherchons maintenant à faire mieux. Nous avons des professeures et professeurs auxiliaires de ministères gouvernementaux qui siègent à des comités consultatifs de thèse et participent aux activités de supervision et d'enseignement aux cycles supérieurs. Nous avons également instauré un programme d'affiliations pour que les chercheuses et chercheurs externes puissent interagir directement avec notre département.

Il s'agit des rôles suivants : chercheuse invitée ou chercheur invité (court terme); chercheur boursier ou chercheuse boursière novice (mandat initial de trois ans avec option de renouvellement); chercheur boursier principal ou chercheuse boursière principale (mandat de cinq ans avec renouvellement); auxiliaire (mandat initial de trois ans avec renouvellement).

**Réponse du décanat : Acceptée en principe.** La Faculté des sciences reconnaît qu'il s'agit d'un objectif stratégique, lequel concorde avec sa vision et avec celle de l'Université (être plus interconnectée d'ici 2030). Le Département et la Faculté ont monté ensemble un cadre pour les chercheuses et les chercheurs externes (début 2022), dans le but de faciliter leur participation à des activités qui contribuent à la mission d'enseignement et de recherche de l'Université. Le document et les directives ainsi créés clarifient également la participation de ces personnes, par exemple aux comités consultatifs de thèses, dans le respect des règlements universitaires et de l'intégrité du programme. Ce document est maintenant montré aux autres unités de la Faculté à titre d'exemple.

Niveau de priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
3	Augmenter la participation des chercheuses et chercheurs du gouvernement au programme d'études supérieures. Nous parvenons déjà à faire cela avec la co-supervision, les mandats auxiliaires, etc.	Direction et codirection des études supérieures	Hiver 2023	Possiblement

\* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : ACTION REQUISE DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU

**Recommandation 5 : Veiller à ce que les étudiantes et étudiants reçoivent un soutien financier adéquat**

**Réponse de l'unité : Acceptée sans condition.** Actuellement, les allocations minimums sont de 19 500 \$ à la maîtrise et 20 500 \$ au doctorat. Beaucoup de chercheuses principales et de chercheurs principaux fournissent une aide supplémentaire. Soulignons également que beaucoup d'étudiantes et d'étudiants obtiennent une exonération des droits de scolarité et que nous offrons un généreux programme d'assistantat d'enseignement. Cela dit, aux dernières réunions de département, nous avons tout de même réfléchi à différentes stratégies pour bonifier l'aide minimum garantie. Certaines augmentations seront immédiates, tandis que d'autres changements surviendront à plus long terme.

Soulignons que le financement de la recherche, qui sert à couvrir les autres salaires étudiants, est resté inchangé au Canada depuis des décennies. Il s'agit donc d'un défi financier que nous travaillons activement à résoudre.

**Réponse du décanat : Acceptée sans condition.** La Faculté des sciences sait que la réussite étudiante va de pair avec l'aide financière. Notre communauté étudiante a d'ailleurs l'un des meilleurs taux d'achèvement du campus. Le Département et la Faculté se sont réunis régulièrement avec les étudiantes et étudiants au sujet de cette question, en particulier dans la dernière année (avant même la montée de l'inflation). En biologie, on a récemment voté (en mai 2022) pour augmenter l'appui financier obligatoire des directrices et directeurs de recherche, tandis que les politiques facultaires ont été clarifiées, notamment pour que la hausse destinée aux étudiantes et étudiants pour leur travail d'assistantat d'enseignement leur aille directement. En outre, le Département est invité à se comparer selon le financement offert dans les programmes de biologie des universités du U15.

Niveau de priorité*	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
1	Le Département mène activement des discussions et des études sur la révision des allocations minimums. Des hausses seront adoptées très bientôt.	Direction et codirection des études supérieures	Automne 2022- Hiver 2023	Non

**Recommandation 6 : Améliorer la communication à tous les égards**

**Réponse de l'unité : Acceptée sans condition.** Si les dernières années ont été difficiles pour tout le monde, des problèmes de communication existaient avant la pandémie et les confinements. Maintenant que le Département prend de l'ampleur, la communication demande une attention toute particulière. Nous en avons fait état dans le rapport, et les actions à entreprendre sont présentées brièvement ci-dessous. Le Département de biologie est certes un milieu convivial, mais il nous faut améliorer la transparence et la clarté de la communication à tous les égards. La promotion externe des programmes fait activement l'objet de discussions facultaires pour l'ensemble des départements, et pas seulement celui de biologie.

**Réponse du décanat : Acceptée sans condition.** La mise à jour du guide des études supérieures est vue comme un investissement stratégique en temps qui aidera à répondre aux questions de la communauté étudiante. Il existe des fonds pour promouvoir les programmes à l'externe; on peut faire une demande par l'entremise du vice-décanat aux études supérieures.

Niveau de priorité*	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
1	Mettre à jour le guide des études supérieures.	Direction et codirection des études supérieures avec l'aide du personnel du Bureau des études supérieures	Automne 2022	Non
2	Améliorer la promotion externe des programmes. Nécessitera des fonds supplémentaires de la Faculté.	Direction des études supérieures et direction du Département	Automne 2022-2023	Non
3	Favoriser une plus grande participation du corps professoral aux nouvelles initiatives locales (BioMatters, sci-lunchs).	Direction des études supérieures et direction du Département	Automne 2022	Non

**Recommandation 7 : Réfléchir à la possibilité d'instaurer une maîtrise professionnelle**

**Réponse de l'unité : Acceptée en principe**, ce qui demandera sans doute d'embaucher du nouveau personnel enseignant. Il existe plusieurs options intéressantes de maîtrise professionnelle et de certification connexe. On pense tout de suite à l'écotoxicologie et aux disciplines parentes, ainsi qu'à l'écologie et à l'évolution. Les discussions à ce sujet remontent à plusieurs années. La prochaine étape consisterait à analyser les différentes options de maîtrise professionnelle. Nous savons que notre position dans la capitale nous confère un avantage particulier : beaucoup d'organismes gouvernementaux cherchent à améliorer la formation de leurs membres.

Nous pensons pouvoir monter des cours modulaires qui intéresseraient autant nos collègues du gouvernement que notre communauté étudiante. Ce sera un grand défi dans les deux prochaines années.

**Réponse du décanat : Acceptée en principe.** La Faculté des sciences est favorable aux diplômes de maîtrise professionnelle, et encourage le Département à rechercher plus largement l'innovation à la maîtrise. La maîtrise professionnelle est une excellente initiative qui profiterait à l'ensemble des étudiantes et étudiants, et qui concorde avec la recommandation 1. Dans les dernières années, le Département et la Faculté ont discuté plus largement de ce projet, particulièrement dans l'idée que des étudiantes et étudiants terminant leur baccalauréat en biologie ou en sciences biomédicales (deux programmes du Département de biologie) pourraient s'intéresser à un tel programme ou à un programme court de maîtrise, qu'on trouve actuellement seulement à la Faculté de médecine.

Niveau de priorité*	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Réfléchir à la création d'une maîtrise professionnelle avec des membres du Département.	Direction du Département et direction des études supérieures	Automne 2022-automne 2024	Oui